

*Questions orales*

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, j'ai pensé que les députés préféreraient discuter du budget au comité plénier de la Chambre, ce qui leur permettrait de faire connaître leurs vues. Lors du dernier budget, j'avais effectivement accepté de faire examiner certaines mesures fiscales au comité. Dans ces circonstances, je crois qu'il est préférable que le débat ait lieu au comité plénier. Toutefois, je vais réfléchir à la suggestion du député.

\* \* \*

**LA CONSTITUTION**

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE SE RÉUNISSE AVEC  
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NORD-OUEST

**M. Peter Ittinuar (Nunatsiak):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a décidé, pour la première fois, de se rendre à Ottawa afin de protester contre l'absence des droits des autochtones dans l'accord du 5 novembre et de faire valoir d'autres points de vue. Le premier ministre va-t-il reconnaître l'importance de cette délégation en acceptant de recevoir en audience le conseil territorial avant la fin de la semaine?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, madame le Président.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**

LA PROCÉDURE APPLIQUÉE DANS LA CAUSE ENTENDUE PAR UN  
TRIBUNAL DE MONTRÉAL

**L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland):** Ma question s'adresse au premier ministre, s'il veut bien m'écouter. Devant un tribunal montréalais, deux avocats, agissant apparemment sur les directives du gouvernement fédéral, ont tenté hier de limiter le témoignage de deux anciens membres de la GRC chargés de questions de sécurité. Qui les avocats Joseph Nuss et Michel Robert représentent-ils? Quelles directives leur a-t-on données? Pourquoi se livrent-ils à une argumentation enflammée et vigoureuse dans le but de limiter les témoignages dans un procès au criminel?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je pense que le député est suffisamment versé dans les questions de droit et de procédure judiciaire pour savoir qu'il serait déplacé pour moi de faire des commentaires sur le procès en instance. En ce qui concerne le titre et les compétences de ces personnes, je devrai me renseigner, madame le Président.

**LA NATURE DE LA PROCÉDURE**

**L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland):** Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre reconnaîtra que je ne parlais ni de l'essence de l'affaire ni des faits. Je m'enquerais des instructions qu'ont reçues les deux avocats. Le principal témoignage entendu hier avait trait aux déclarations de quelqu'un qui était conseiller au cabinet du premier ministre il y a quatorze ans et qui n'avait reçu ni mandat des Affaires extérieures, ni ordre du cabinet, ni directive du premier ministre; le secret du cabinet n'était donc pas en cause. Je redemande au premier ministre, car il devrait le savoir, pourquoi l'on persiste à vouloir baïllonner un tribunal comme on a baïllonné, dans les mêmes circonstances, le Parlement et une commission royale d'enquête?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il me semble absolument évident que le député aborde l'essence de l'affaire qui est à l'étude là-bas. Il demande pourquoi des avocats disent certaines choses devant le tribunal. Madame le Président, si ce n'est pas là intervenir dans les affaires du tribunal, si le député n'est pas en train de s'immiscer dans une procédure judiciaire, je me demande ce que ce serait s'il intervenait.

\* \* \*

**LE BUDGET**

LES RÉPERCUSSIONS SUR LA VALEUR DE RACHAT DE POLICES  
D'ASSURANCE-VIE

**M. Peter Lang (Kitchener):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Aux fins d'une plus grande équité dans la réforme fiscale que renferme le budget, le ministre voudrait-il songer à remanier la mesure qui élimine la dépense fiscale relative à la valeur de rachat non réalisée de polices d'assurance-vie?

**Des voix:** On, oh!

**M. Lang:** Madame le Président, plus de 80 p. 100 de ces polices sont détenues par des particuliers qui gagnent moins de \$25,000 par année. Ils les achètent pour s'acquitter de leurs responsabilités financières envers les personnes à leur charge. Je me demande si le ministre serait prêt à améliorer la mesure qui élimine cette dépense fiscale.

**Des voix:** Bravo!

● (1500)

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je remercie le député d'avoir appuyé le budget hier soir. Vu son appui, je serais tout disposé à envisager toute amélioration possible de ces mesures.